



Le Corbinusien

INFORMATIONS MUNICIPALES

Avril 2011

Editorial

Il y aura bientôt trois ans, notre école maternelle « partait en fumée ». Le malheur de l'époque s'est transformé en bonheur d'aujourd'hui, puisque nous sommes sur le point d'inaugurer le **groupe scolaire tout neuf** qui maintenant fait des envieux (*voir l'article à ce sujet*). Nous sommes aussi sur le point d'inaugurer notre **nouvel étang communal** qui, lui aussi nous a occasionné bien des soucis mais dont nous sommes fiers maintenant. Et pour ne pas en rester là, ce devrait être la rue Henri Duhaut qui, dans la montée du village, devrait enfin redevenir une chaussée digne de ce nom.

Parmi les dossiers toujours en cours, il y a la protection de nos captages et le raccordement de notre nouveau puits. Le dossier suit son cours dans les méandres de la législation et devrait pouvoir se finaliser pour la fin de l'année.

Un autre gros dossier qui n'est pas clos : **la rénovation de nos réseaux d'eau et d'assainissement**. Nous faisons « une pause » en 2011, mais suivant en cela un plan pluriannuel, les travaux reprendront dès 2012.

Voilà pour les travaux. Mais la vie du village ne se résume pas uniquement à cela. Il y a la vie associative, toujours dynamique ; il y a la vie événementielle : élection de Miss Haute-Saône, feux de la St-Jean, 14 juillet... ; il y a les manifestations d'exception : jumelage, congrès départemental des pompiers...

Et puis toutes ces « petites choses » qui passent inaperçues mais qui mettent notre village à l'honneur. Nous sommes cités en exemple dans une publication régionale (conseils généraux des Vosges et de Haute-Saône, conseil régional, Agence de l'eau...) pour la qualité du travail réalisé lors de la réhabilitation de notre étang. Nous sommes cités dans la publication « Magazine Pays Comtois » à propos du blason de notre commune. Nous faisons partie des premières communes en cours de dématérialisation, c'est-à-dire que d'ici quelques jours, la plus grosse partie de notre gestion financière et administrative se fera par le biais d'internet, d'où des économies de temps et de papier conséquentes. Sans compter nos écoles dont la qualité des équipements est citée en exemple au niveau académique.

Ces quelques pages, comme d'habitude, vont essayer de vous éclairer sur tout cela.

Bonne lecture.

Votre dévoué Georges BARDOT



Ecoles

Les travaux sont terminés. Vient le temps de l'inauguration. Celle-ci est prévue le mercredi 5 mai et se déroulera en deux temps :

- une inauguration officielle, sur invitation, le matin à 11 h, en présence des autorités départementales et académiques.
- une inauguration « portes ouvertes », à partir de 14 h, pour toutes les corbinusiennes et tous les corbinusiens qui souhaitent visiter les nouvelles écoles du village.



Seront invités à l'inauguration officielle tous ceux qui, de près ou de loin, ont participé à cette « aventure » ou qui nous ont aidés financièrement.

Les visites de l'école maternelle et de l'école primaire se feront en petits groupes accompagnés, avec départs à intervalles réguliers.

Précisions : A la rentrée 2011, les deux écoles seront regroupées en un seul établissement avec une seule Direction.



ETANG

De la même façon, l'inauguration de l'étang se fera d'abord de façon officielle le vendredi 20 mai à 11 h, en présence des autorités départementales et locales. Puis de façon plus conviviale le dimanche 22 mai, journée qui verra la renaissance de la fête de l'étang.



La pêche sera autorisée à compter de cette date. Les cartes de pêche pourront être achetées une quinzaine de jours avant (5 € jusqu'à 14 ans révolus, 10 € à partir de 15 ans), soit au bureau de tabac, soit au secrétariat de mairie.

Extraits du règlement :

1) Ouverture

Du 1^{er} avril à la Toussaint

Pêche autorisée le mercredi, le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Autorisée pour les enfants en période de vacances scolaires.

Pêche de nuit interdite.

2) Personnes autorisées

Les habitants de Corbenay munis de la carte de l'étang.

Tout enfant de moins de 12 ans doit être accompagné.

Précisions : Ce sont les élèves de la Maison familiale d'Aillevillers qui se chargent de l'aménagement des abords.

RUE HENRI DUHAUT

Les travaux d'aménagement de la rue, de l'entrée du village (rue de la ferme) jusqu'à l'église débuteront la première semaine de mai et sont prévus pour durer deux mois et demi. En dernier, c'est le département qui interviendra pour apposer l'enrobé sur la chaussée.

En attendant, pour limiter les désagréments, nous avons fait poser un revêtement temporaire.

Lors de la dépose des poteaux électriques et de leur remplacement par les nouveaux candélabres, il y aura quelques jours sans éclairage publique dans cette partie du village. Volontairement, nous ne les avons pas fait déposer dès maintenant pour éviter que vous ne soyez privés d'éclairage trop longtemps.

Le plan d'aménagement de cette rue est maintenant affiché au secrétariat de mairie.

Précisions : Jusqu'à la fin des travaux, sur recommandation du département, la vitesse sera limitée à 30 km/h dans la traversée du village.



RUE DES PRINCES

Les constructions ont commencé. Il nous reste deux parcelles à vendre. Prendre contact au secrétariat.

SERVICES TECHNIQUES

Vous voyez de «nouvelles têtes» et vous vous demandez peut-être qui sont tous ces gens... L'équipe de base est toujours composée de trois personnes : Messieurs Michel Perney, Régis Duhaut et Fabrice Tisserand (qui a pris la succession de Monsieur Henny, parti en retraite). Cette équipe est complétée par Monsieur Valérien Travers qui est chez nous, pour un an, en emploi CAE passerelle (pris en charge à 70 % par l'état). Enfin deux jeunes de Corbenay suivent une formation professionnelle en alternance, l'un à la maison familiale d'Aillevillers (Valentin Petitjean), l'autre à la maison familiale de Chargey-les-Gray (Dylan Laurent) et viennent au gré de leurs stages compléter nos effectifs



JUMELAGE



Le week-end de Pâques, 23 et 24 avril, nous allons recevoir Madame le Maire de Plaine-Haute, accompagnée d'un groupe d'habitants de son village. Ils viennent pour signer avec notre commune une charte de jumelage.

La signature officielle du document est prévue le samedi 23 vers 11 h 30 à la salle Résidence d'automne. Vous y êtes tous cordialement invités.

Durant ces deux jours, le Comité de jumelage se

chargera de faire découvrir et apprécier notre village à nos hôtes.

Ceux-ci viennent accompagnés de leur troupe de théâtre, troupe qui nous donnera une représentation le dimanche 24 au soir à 20 h 30, à la salle polyvalente. Nous vous espérons nombreux pour venir les applaudir (5 € l'entrée).

ENVIRONNEMENT

Samedi matin 26 mars

- Opération « nettoyage de printemps » : une quarantaine de bénévoles se sont retrouvés pour ramasser, le long des routes et chemins de Corbenay, les débris de toutes sortes abandonnés ou jetés durant l'hiver. La récolte, hélas, fut encore abondante.

- en début de semaine, lundi 21, pour marquer l'arrivée du printemps, les élèves de l'école primaire avaient réalisés la même opération dans les rues du village. »

Merci à nos deux parrains Casino et Petit Chariot qui nous soutiennent lors de ces journées « environnement ».



PLATEFORME

« DÉCHETS VERTS »



DÉCHETS VERTS

Elle est ouverte tous les samedis matins de 8 h 45 à 11 h 45. Ne sont reçues que les branches (pas plus de 10 cm de diamètre) et les tontes (que l'on peut transformer en compost).

Un peu plus tard en saison, en fonction des disponibilités, vous pourrez récupérer du « broyat » pour pailler vos parterres ou vos arbres (pendant les heures d'ouverture du samedi).



POMPIERS

Le 19 juin, Corbenay accueillera le Congrès départemental des pompiers. Plusieurs centaines de pompiers pavoiseront devant la salle polyvalente avant de défilé dans les rues du village : rue de la Forêt, rue Georges et Pierre Henry, rue Gilbert Duhaut, rue Henri Duhaut, rue de la Gare.

N'hésitez pas à venir nombreux en fin de matinée assister à cet événement.



C'est quoi ce nouveau bâtiment rue des Ballatières ?

C'est un local technique destiné à l'entreposage des camions à ordures.

Et le grand qui est à coté ? Il est destiné au stockage et au séchage de plaquettes forestières. Ces deux bâtiments ont été réalisés par la communauté de commune.

AU REVOIR

Ce début d'année a vu le départ en retraite de deux « personnalités » du village : Madame Courtoy (Maguy), Monsieur Henny (Michel), après de nombreuses années de dévouement au service de notre collectivité. Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur dans leur nouvelle vie.

Dernière minute : Nous apprenons le départ de Monsieur Honthaas, Directeur de l'école primaire, qui vient d'obtenir sa mutation pour rejoindre son département d'origine (Rhône). Nous lui souhaitons, ainsi qu'à son épouse, pleine réussite dans sa nouvelle affectation.



HONTEUX

- Les vols continuent dans notre cimetière, c'est inadmissible !
- Les incivilités concernant les déchets déposés n'importe où sont toujours trop nombreuses...

BIBLIOTHÈQUE

Horaires : Tous les mercredis de 10 h à 12 h et le 1^{er} lundi de chaque mois de 17 h à 18 h à la salle d'Asile. Fermeture pendant les vacances scolaires sauf en juillet



AFFOUAGE

La commission bois et tout le conseil municipal remercient tous les affouagistes pour leur travail et en particulier ceux qui passent beaucoup de temps à faire du nettoyage.

Agenda



23, 24 et 25 avril	Jumelage (voir programme dans les pages précédentes)
Dimanche 01 mai	Repas des aînés du village (organisé par la municipalité)
Jeudi 05 mai	Inauguration du groupe scolaire
Vendredi 20 mai	Inauguration de l'étang
Dimanche 22 mai	Fête de l'étang
Samedi 11 juin	Election de Miss Haute-Saône
Dimanche 19 juin	Congrès départemental des pompiers
Vendredi 24 juin	Fête de la musique
Samedi 25 juin	Feu de la Saint Jean
Mercredi 13 juillet	Feux d'artifice